INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION SENIORS DAMES

PHASE INTER REGIONALE

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016 AU GOLF DE SAINT CAST (22)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Dames.

Pour les équipières : voir le règlement général

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Forme de jeu préconisée :

Le nombre d'équipe sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuve sur 2 jours :

4 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale :

Selon le quota fédéral accordé en 2016 pour l'inter région Ouest, les <u>2 meilleures équipes</u> du classement final de l'épreuve monteront en 3^{ème} Division Nationale (voir Vade-mecum 2016)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org <u>au plus tard 1 mois avant le premier jour de</u> l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org <u>au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.</u>

Droits d'inscriptions : 220 Euros par équipe

Forfait: Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3ème Division.